

PLAN CLIMAT

du Pays de Sources & Vallées

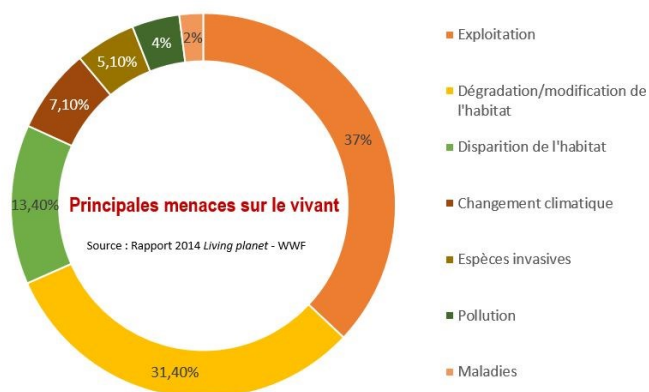
LA LETTRE D'INFORMATION

PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ



Un déclin sans précédent...

En 2019, l'IPBES (Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques) alertait le monde entier sur un déclin de la nature « sans précédent ». Certains scientifiques parlent même de la 6^{ème} extinction de masse (la dernière remonte à 65 millions d'années, avec la disparition des dinosaures).



En effet, ce ne sont pas moins d'un million d'espèces animales et végétales qui sont menacées d'extinction.

Contrairement aux précédentes extinctions, celle-ci est causée par l'activité humaine à une vitesse sans précédent.

Ce phénomène s'observe déjà dans notre quotidien.



PLAN CLIMAT
du Pays de Sources & Vallées

Biodiversité : ce trésor en péril qu'il nous faut préserver

Par exemple, on peut traverser la France en voiture sans nettoyer son pare-brise, alors que celui-ci aurait été recouvert d'insectes au bout de 200 km il y a 20 ans.

Certaines espèces d'oiseaux telles que le chardonneret, considérées comme étant plutôt « communes » il y a 20 ans, sont aujourd'hui beaucoup plus rares. En effet le chardonneret a vu sa population baisser de 40% entre 2010 et 2020.



...mais la nature n'a pas dit son dernier mot

Même si tous les voyants sont au rouge, la nature fait preuve d'une incroyable résilience. Souvenez-vous lors du 1^{er} confinement, les renards, canards et chevreuils qui envahissaient les rues de Paris ou les bancs de dauphins que l'on voit regagner nos côtes méditerranéennes. Observez comme la végétation se développe dans le moindre interstice de goudron en ville. Sans activité humaine, la nature reprend très rapidement ses droits et cela est très encourageant pour mettre en place des solutions pour la préserver.

Agissons pour préserver la biodiversité !

Les principales causes du déclin de la biodiversité sont la sur-exploitation et la dégradation voire la perte des habitats. On peut tous agir sur ces facteurs en

raisonnant et en diversifiant son alimentation (produits locaux et de saison), en jardinant sans pesticides, en installant des abris pour les animaux dans son jardin, ... Retrouvez toutes les actions sur le site www.ofb.gouv.fr/agirpourelabiodiversite

Dossier spécial

Accueillir et préserver la biodiversité dans son jardin

Limitez la prolifération des espèces exotiques envahissantes

Ces espèces originaires d'autres milieux et importés généralement par l'Homme se développent particulièrement bien en raison d'un climat favorable et/ou d'absence de prédateur. Leur développement incontrôlé provoque la perte de la biodiversité locale jusqu'à menacer certaines espèces. Face aux chenilles processionnaires, frelons asiatiques, berce du Caucase ou encore renouée du Japon, des solutions existent pour limiter leur prolifération.



Chenilles processionnaires

Frelon asiatique

Laissez pousser l'herbe à certains endroits

Tondre fréquemment l'herbe appauvrit la biodiversité de votre jardin. Laissez pousser l'herbe dans certains espaces moins fréquentés (que vous tondrez/faucherez plus tard) et vous verrez rapidement apparaître de nouvelles espèces végétales qui serviront d'habitat pour la faune. Cela permet non seulement de diversifier le paysage, mais aussi de réduire la pollution (engrais, pesticides, engins de tonte), de stocker le CO₂, retenir l'humidité en période de sécheresse, ou encore d'attirer les insectes utiles au jardinier notamment pour lutter contre les pucerons.

Abeilles et orchidées peuvent apparaître spontanément en réduisant les tontes.



Jardiner sans pesticides

Depuis 2019 l'utilisation de produits phytosanitaires est interdite pour les particuliers. Pour éviter d'être envahi de pucerons, limaces et autres parasites, on peut associer des cultures (planter par exemple des œillets d'Inde), alterner les familles de légumes d'une année sur l'autre, ou encore se servir des prédateurs naturels tels que les coccinelles.

Faire du compost

Tous les déchets organiques, des épluchures de légumes au marc de café se transforment naturellement en compost dans un coin du jardin. Au bout d'un an, ce compost devient un très bon engrais pour le potager ou la jardinière, et favorise la vie microbienne du sol.



Fabriquer des abris pour les animaux

Il est assez facile de recréer des abris pour de nombreuses espèces. Du gros bois mort peut faire office d'hôtel à insectes, un tas de branches attirera également insectes et oiseaux. Un petit trou dans la clôture permettra aux hérissons de passer de jardin en jardin. Attention si vous avez un chat car leur impact sur la faune sauvage est non négligeable. Pour limiter les dégâts lors de ses parties de chasse, vous pouvez le stériliser, veiller à bien le nourrir et éviter de le laisser sortir la nuit.



Passage à hérisson



Nichoir

Retrouvez toutes les infos et astuces sur :
www.agir.biodiversitetousvivants.fr



Pourquoi préserver la biodiversité ?

La réponse est simple : **car elle nous est (très) utile**. Non seulement elle nous fournit une grande part de l'oxygène que nous respirons mais aussi bien d'autres services :

Elle nous nourrit : sans les milliards de (micro)organismes vivant dans les sols qui dégradent la matière organique et aèrent les sols, ceux-ci ne seraient pas fertiles et il serait bien difficile d'y faire pousser nos aliments.

Elle nous soigne : la majorité des médicaments contiennent des molécules issues des plantes, des bactéries ou encore des champignons.

Elle nous protège : les mangroves réduisent les dégâts lors d'un tsunami, les roseaux agissent comme filtres dans des stations d'épuration, la végétation limite la chaleur dans les villes,...

Elle nous alerte : il existe des plantes bio-indicatrices telles que les rosiers plantés au bout des rangées de vignes pour alerter de l'apparition du mildiou ou encore les mousses qui témoignent de la pollution atmosphérique.

Elle nous inspire : on a l'habitude de dire que « la nature est bien faite », et c'est d'ailleurs pour cette raison que certains ingénieurs s'en inspirent pour créer des innovations. La peau des tomates a été étudiée pour rendre les pneus increvables, une colle non toxique pour réparer les organes a été inspirée de la bave de limace. C'est ce qu'on appelle le *biomimétisme*

Elle nous émerveille : la biodiversité nous fournit une multitude de paysages, d'odeurs, de textures, que nous explorons lors de promenades au grand air et qui nous font du bien.

pour aller plus loin

Un Atlas de la biodiversité construit avec les habitants

La Communauté de communes des Deux Vallées a invité ses habitants à participer à l'élaboration de son *Atlas de la Biodiversité* en organisant des animations nature pour faire connaître la richesse naturelle du territoire et les inciter à participer à sa préservation en accompagnant l'association *Picardie Nature pour réaliser des inventaires* dans les milieux naturels, en lui envoyant leurs propres observations, en accueillant dans leur jardin un inventaire de terrain... L'Atlas sera disponible sur www.deuxvallees.fr

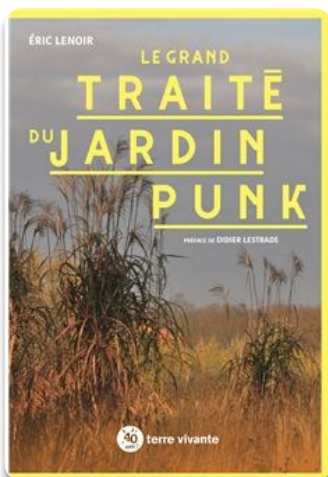
Idee de lecture

Le grand traité du jardin punk, éditions terre vivante, 2021.

Dans son livre, Éric Lenoir nous explique comment faire de notre jardin un sanctuaire de biodiversité en passant le moins de temps possible à l'entretenir.

L'idée est de recréer un écosystème fonctionnel et équilibré, afin qu'il ne nécessite quasiment plus d'interventions. L'auteur nous explique que le choix des espèces est primordial, tout comme leur insertion dans leur environnement.

Attention, pour cela il va falloir vous « punkiser », c'est-à-dire oublier les concepts de jardin à la française ou même à l'anglaise, où chaque brin d'herbe est coupé au millimètre près... Alors prêt pour le changement ?



Plateforme j'agis pour la nature



Cette plateforme développée à l'initiative de la Fondation pour la Nature et l'Homme avec le soutien de l'Office français de la Biodiversité recense toutes les **activités de pleine nature** proches de chez vous.

Découverte de la biodiversité, ramassage de déchets, aménagement d'un espace naturel, collectes de données, réintroduction d'espèces,... Le choix ne manque pas pour agir pour la nature !

Plus d'informations sur www.jagispourlanature.org

Boîte à outils Devenir un acteur de la biodiversité

• Faire de son jardin un refuge LPO

La *Ligue pour la Protection des Oiseaux* propose à tout particulier, entreprise, école ou collectivité possédant jardin ou balcon de créer un refuge. Pour cela, il faut adhérer à une charte qui consiste à interdire chasse et pêche sur la zone refuge, créer des conditions propices à la vie du sol, de la faune et de la flore, préserver le refuge des pollutions et réduire son impact sur l'environnement.

Retrouvez plus d'infos sur www.lpo.fr

• Participer à la science avec Vigie Nature

Vigie-nature est un programme de sciences participatives qui propose à chacun de contribuer à la recherche en observant la biodiversité autour de nous. Il ne nécessite pas de connaissances naturalistes poussées. Plusieurs observatoires existent en fonction des espèces (oiseaux, escargots, papillons, ...) ou milieux observés. Plus d'informations sur www.vigienature.fr. À une échelle plus locale, vous pouvez transmettre vos observations sur la plateforme Clicnat portée par l'association Picardie Nature.

• Mobiliser ma commune/mes élus

Les communes ont aussi un rôle important à jouer dans la préservation de la biodiversité. Plusieurs communes du territoire sont déjà engagées dans une démarche de développement durable comme la commune de Tracy-le-Val en ayant agencé ses parterres de fleurs et autres espaces verts avec des plantes vivaces servant d'abris aux insectes, adaptées aux conditions climatiques, et ne nécessitant pas ou très peu d'irrigation. Le choix des espèces plantées et le type de gestion réduisent considérablement le coût d'entretien de ces espaces. De nombreuses communes du territoire ont également bénéficié du plan régional « 1 million d'arbres » ce qui leur a permis de planter des arbres fruitiers ou ornementaux sur les espaces communaux.

• L'engagement des collectivités

Depuis 2018, la communauté de communes des 2 vallées s'est engagée dans une politique de connaissance et de préservation de la biodiversité. Cet engagement s'est concrétisé en 2021 par l'obtention du label « Territoire engagé pour la nature ». Cela se traduit également par des actions de diffusion des connaissances auprès du grand public avec la publication prochaine d'un guide du fleurissement durable, qui permettra à chacun de bien choisir les espèces végétales à adopter en fonction du service qu'elles rendent à la biodiversité.



Les RDV du Plan Climat

30 avril et 1^{er} mai à Ribécourt à la *Fête du Jardin* : **Animations, ateliers pratiques, stands d'information et spectacle sur l'environnement**

Le 3 mai à 18h salle M.Baticle à Ribécourt côté Dreslincourt : **Réunion sur les solutions de mobilité en milieu rural**

Le 15 mai à Noyon au *Marché aux fleurs* : **Animations, ateliers pratiques, stands d'information sur l'environnement**

Les 24 et 25 mai à Guiscard, Noyon, Chiry-Ourscamp et Ribécourt : **Marche pour le Climat avec une délégation néerlandaise et animations sur les enjeux climatiques**

Le 5 juin à Thiescourt à la *Fête de la forêt* : **Animations, ateliers pratiques, stands d'information et spectacle sur l'environnement**

NB : Pour tous ces RDV, l'inscription est obligatoire

Nous contacter : Pays de Sources & Vallées

Campus Inovia - 1435 boulevard Cambronne à Noyon

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h

E-mail : courrier@sourcesetvallees.fr

Tél. : 03 44 43 19 80



Facebook : [paysourcesetvallees](https://www.facebook.com/paysourcesetvallees)

www.sourcesetvallees.fr

Le Plan Climat du Pays de Sources et Vallées bénéficie du soutien de :

